



Licenciement / prime sur objectif et rtt

Par **gaet79**, le **02/01/2008 à 13:28**

Bonjour à tous.

Je sollicite votre aide suite à mon licenciement. Je vais essayer d'etre synthétique.

Licenciement pour motif réel et sérieux que je n'ai pas contester malgré les éléments en ma faveur.

On m'a dispenser de faire mon préavis de 3mois c'est à dire les mois de juin, juillet, aout 07.

Le probleme est sur le versement des primes, on ne m'a pas versé ma prime pour les mois de mai, juin et juillet correspondant au trimestre 1 de l'année fiscal 08 (année fiscal du 1er mai au 30 avril). Aucun objectif m'a était fixé alors qu'il est écrit dans mon contrat :

"A ce salaire de base viendra s'ajouter une rémunération variabe calculée sur la base d'un plan d'incentive et d'objectis annuels, ce plan et ces objectifs étant révisables en début de chaque année fiscale(1er mai - 30avril). Cet incentive représentera 30% du salaire annuel brut à 100% d'atteinte des objectifs soit 11100€ la première année."

D'autre part, je bénéficiais de 2jours de rtt par mois. Ils ne m'ont pas était payé pour les mois de juin juillet et aout...

J'ai envoyé un recommandé avec ar à la drh, qui ne m'a pas répondu par écrit mais que j'ai eu au téléphone et qui m'a dit qu'il me devait rien de plus...

Mes questions sont :

Ma prime et mes rtt me sont ils dus???

Si oui que faire???

Merci pour vos réponses..